

Compte rendu du conseil d'école du 17 octobre 2023

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes Joblot, Montagne, Dorbec, Monnier, Dalzon, Vallet-Bouchet, Chenavier, Lamotte, M
Maisonneuve, Neuville, Gourdol, Pizieux (directeur).

Enseignants excusés : Mr Batigne

Représentants de la mairie : Mme Pouilly

Représentants de parents FCPE : Mmes Agulhon, Buttieu, Desbos, Benistan

Personnes excusées : Mme Ansart (IEN)

A. Mouvement de personnel enseignant : Peu de mouvement (axe 4 du projet d'école)

Arrivées : Equipe stable, aucun nouveau enseignant cette année.

RASED : L'école continue à bénéficier du RASED :

- enseignante spécialisée : Madame Carole Chenavier, intervient avec le cycle 2 (CP/CE1/CE2) dans l'école le mardi et vendredi à partir de 9h40.

- psychologue scolaire : Changement avec l'arrivée de Mme Menassanch-Mas-Lamour Céline rased-valence1est@ac-grenoble.fr 04/75/56/79/06

Présentation du nouveau bureau de la FCPE : On note une légère augmentation de la participation avec environ 52,31 % de votant.

Présidente : Da Cruz Ferreira Catia

Vice-Présidente : COSTET Estelle

Trésorière : CHAPUY Laurence

Trésorière adjointe : BOMBRUN Nadège

Secrétaire : BUTTIEU Sandra

Pole communication : Mme DESSEMOND Aurore

B. Les divers intervenants dans l'école (axe 3 et 4 du projet d'école)

- Frédéric Maltagliati, ETAPS, intervient 20 h par semaine, réparties équitablement entre toutes les classes.

Les AESH (PIAL)

- Zahya Behrendt, AESH, accompagne quatre élèves.
- Sylvie Martinet, AESH accompagne deux élèves.
- Virginie Murand, AESH accompagne quatre élèves.
- Julie Barrascud, AESH accompagne trois élèves.
- Justine Lombard, AESH accompagne deux élèves.

Aujourd'hui tous les enfants notifiés ont leur AESH.

C. Bilan de rentrée - Effectifs de rentrée (axe 4 du projet d'école)

	Prof	Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
1	Mme Vallet Bouchet et M.Pizieux	CP	20					20
2	Mme Dorbec et M. Pizieux	CP	18					18
3	Mme Joblot	CE1		21				21
4	M. Gourdol	CE1		21				21
5	M. Neuville	CE2			21			21
6	M. Maisonneuve	CE2			23			23
7	Mme Lamotte	CM1				26		26
8	Mme Montagne	CM1				24		24
9	Mme Dalzon	CM1 / CM2				9	12	21
10	M. Batigne	CM2					24	24
11	Mme Monnier	CM2					23	23
		Total	38	42	44	59	59	242

Même avec la fermeture de classe cette année les effectifs sont assez bas dans les classes.

Prévisions pour la rentrée 2024

Année 2024-2025

CP	44
CE1	38
CE2	42
CM1	44
CM2	59
Total	227

Moyenne : 20.63 avec 11 classes
22,7 avec 10 classes

Nous risquons donc une nouvelle fermeture l'année prochaine.

D. Sécurité / Bien être (axe 4 du projet d'école)

Alerte incendie / PPMS

PPMS : Alerte risque majeur : vendredi 13 octobre à 9h15 avec la maternelle. Un scénario : la mairie appelle pour nous avertir d'un risque chimique, nous devons donc confiner les enfants à l'intérieur des locaux.

Remarque : difficile de connaître les sonneries, un message vocal serait plus clair.

Un exercice PPMS risque intrusion est programmé en Mars.

Alerte incendie : Programmée par la mairie mais on ne connaît pas les dates. Deux dans l'année.

Programme PHARE : Programme de lutte contre le harcèlement scolaire.

Une formation pour tous les enseignants va avoir lieu dans l'année. Une cellule de cinq personnes dont la maîtresse du RASED Carole Chenavier sera à nos côtés pour nous guider lors de situations difficiles.

Sécurité : à la demande de la préfecture, le policier municipal devant l'école depuis quelques jours, suite à l'attentat du 13/10/2023. Il sera là jusqu'à la fin de la semaine.

Garderie : si le niveau de vigilance reste maintenu après les vacances d'automne, les modalités de sortie de la garderie seront revues : portail fermé à clé et ouvert à heures fixes.

Tri des déchets : 2 grandes bennes ont été installées

1 benne papier vers l'école maternelle

1 benne emballage sous le préau

Les enseignants, avec les élèves, se chargent de vider les corbeilles de classe en ce qui concerne les déchets recyclables.

Les parents demandent l'installation d'une poubelle devant le portail élémentaire.

Des petites poubelles ont été commandées pour les toilettes des filles à la cantine.

Toilettes :

FCPE : Problèmes de propreté dans les toilettes de la cour, et problème d'intimité (portes qui ne ferment pas).

Mme Pouilly rappelle que les filles peuvent utiliser les toilettes à l'intérieur de la cantine.

E. Livret d'accueil / Règlement intérieur (Axe 4 du projet d'école)

Le conseil d'école valide le règlement intérieur.

Retour sur la première année de mise en place du livret d'accueil. Les classes sont données à la fin de l'année scolaire.

FCPE : retours positifs, quelques ratés sur les listes de fournitures.

F. Les moyens de fonctionnement de l'école (axe 4 du projet d'école)

- **Mairie** :

- Allocation scolaire : 40€ par enfant + 4€

- Subvention au sou des écoles : 3€

- Frais de bureau : 300€ + 7000 photocopies ;

- Compte COPIE (500 couleurs et 500 noir et blanc) pour AVS + 150€ alloués.

- Abonnement Canopé

- Bibliothèque du village

- Budget photocopies : 8000 par poste dont 1000 en couleur soit 16 ramettes de papier par classe. +20€/1000 photocopies.

- RASED : 150 € + 1500 photocopies
- Budget transports : sera plafonné à 4800 € (400 euros par classe) pour l'ensemble des déplacements pédagogiques et sportifs + sortie de fin d'année :
- Classe de découverte : prise en charge du transport et participation plafonnée à 90 € par élève
- Ski : 2 déplacements pour les classes de CM1 ou équivalent pour forfait et location de matériel.
- Budget livres : - un livre de fin d'année pour les CM2 (dictionnaires, ou calculatrices...)
- un manuel scolaire pour deux niveaux, soit 2 nouveaux manuels
- participation achat livret pour les CP (10€ par élève).
- Cross : Ravitaillement offert par la mairie.

- **Amicale Laïque**

L'Amicale Laïque finance les entrées aux spectacles, aux musées, au cinéma, les forfaits de ski et les actions liées au projet d'école. Elle reverse l'argent gagné dans les différentes manifestations (Tombola, Bourse aux jouets, fête de l'école...) aux écoles élémentaire et maternelle au prorata du nombre d'élèves.

Un programme des animations a été donné aux parents par email.

G. Le projet d'école / Résultats aux évaluations nationales / Difficultés scolaires (axe 1, 2, 3 du projet d'école)

Projet d'école : actions du projet

- Production d'écrit quotidienne.
- ¼ d'heure de lecture « plaisir » en cycle 2 et cycle 3.
- Éducation civique : rôle des délégués, messages clairs
- Lecture : fluidité en cycle 2
- Sensibilisation à l'environnement
- Lecture théâtralisée au cycle 3
- Accueillir des enfants à besoin particulier
- Mise en place des activités physiques quotidiennes.

Évaluations cp/ce1/cm1 (nouveau cette année):

CM1 :

Français : Les résultats sont assez irréguliers suivant les classes et les élèves. Nous notons les plus grosses difficultés en grammaire et orthographe : relation sujet-verbe, accord dans le groupe nominal...

Mathématiques : Trois compétences posent plus de problèmes : Poser et calculer, mémoriser des faits numériques et mémoriser des procédures.

CE1 :

Français : Bons résultats d'ensemble en français. La lecture à voix haute pose quelques difficultés chez certains enfants.

Mathématiques : Nous notons plus d'enfants en difficulté dans ce domaine. La résolution de problème en début de CE1 pose toujours des difficultés chez les élèves. Le calcul mental semble aussi poser problème cette année en ce début de CE1.

CP :

Les résultats en **français** sont excellents. Nous notons quelques difficultés chez certains enfants au niveau de la compréhension du vocabulaire, cela s'explique par le fait que nous avons cette année des élèves allophones.

En **mathématiques** la connaissance des nombres et les calculs ne posent pas de problème. Seule la résolution de problème semble moins acquise chez les CP.

Difficultés scolaires : Différents niveaux d'aide :

- 1) Aides ponctuelles au sein de la classe avec rédaction d'un PPRE (plan personnel de réussite éducative) si besoin. Aide ponctuelle menée en classe sur une compétence précise pour un élève.

Certains élèves peuvent être pris aussi en APC (activité pédagogique complémentaire) entre 11h30 et 12h00 sur une courte période.

- 2) Le RASÉD (CP/CE1/CE2) : un petit groupe d'élève est pris par une enseignante spécialisée pendant le temps de classe pour donner un coup de pouce en lecture ou en mathématiques sur une période de 10 séances environ.

Carole Chenavier commence par un travail en français (lecture/encodage) avec les CE1. Elle prend un petit groupe de CP en lecture et enfin elle a pu prendre quelques CE2 en mathématiques car en ce début d'année il y a moins besoin d'aide en CP.

- 3) Nouveauté cette année : Stage de réussite et stage de renforcement

- **Stage réussite** aura lieu la première semaine des vacances de la Toussaint tous les matins du lundi au jeudi de 9h à 12h. Une enseignante proposera une aide ciblée sur la numération pour asseoir les bases du système décimal en cycle 2 (ce1 et ce2) et une autre enseignante ciblera son aide plutôt en cm1 et cm2.

Un deuxième stage de réussite aura lieu pendant les vacances de printemps.

- **Stage de renforcement** : Il se déroule pendant la semaine.

Une enseignante proposera une aide en mathématiques pour les CP, une heure par semaine après les vacances de la Toussaint le lundi de 17h à 18h.

Une autre enseignante proposera une aide les mercredis matins pour développer le vocabulaire et les compétences langagières des élèves. 8 mercredis de 9h à 12h du mercredi 4 octobre au mercredi 6 décembre 2023.

- 4) Si les difficultés persistent, nous pouvons faire une équipe éducative avec les parents et toutes les personnes qui apportent déjà une aide à ces élèves. L'objectif de ces équipes éducatives est de trouver la meilleure solution pour faire progresser l'enfant : demande de bilan, demande d'une aide humaine, demande d'un ordinateur...

H. La vie scolaire (axe 4 et 2 du projet d'école)

1) Surveillance et organisation des récréations

Toujours deux récréations.

Temps calme : Il fait beau, les enfants sont dehors avec les différents jeux pour l'instant. Nous constatons cette année que lors de la première récréation des CP, CE1 et CE2 les jeux sont beaucoup moins respectés que les années précédentes (rangement et détérioration).

Un planning pour les terrains de sport et le ping-pong est mis en place pour les élèves de cycle 3.

Il y a moins d'élèves et les récréations semblent plus calmes surtout chez les grands avec seulement cinq classes.

2) EPS à l'école

- Préparation des cycles sportifs

o Natation :

Première période : Les classes de Monsieur Batigne, Madame Monnier et les CM2 de Mme Dalzon du 12/09 au 18/11, 8 séances, les jeudis de 9h40 à 11h30.

Petit problème lors de la première séance car le car était trop petit cela a été réglé par la suite.

Deuxième période : Les classes de Monsieur Neuville, Monsieur Maisonneuve du 24/11 au 26/01, 8 séances, les vendredis de 14h10 à 16h30.

Troisième période : Les classes de Madame Joblot et Monsieur Gourdol du 01/02 au 05/04, 8 séances, les jeudis de 9h40 à 11h50

Quatrième période : Les classes de Madame Vallet Bouchet et Madame Dorbec du 11/04 au 21/06, 8 séances, les jeudis de 9h00 à 10h45.

Vélo : Des sorties courtes auront lieu après chaque cycle vélo.

Des sorties plus longues à la journée auront aussi lieu pour certaines classes. Nous n'avons pas encore fixé les dates de ces sorties.

Sorties vélo à la journée au printemps pour les classes de CM1. (sortie avec cinéma le 27 mai)

Neige : Sorties ski de fond / raquettes : Les trois classes de CM1 commencent un cycle neige les lundis 15/01 , 22/01 , 29/02 et 05/02. La région finance tous les déplacements pour ces sorties. La mairie fait l'avance pour le transport et elle sera remboursée par la région dans un second temps.

Des classes se joindront à eux pour remplir les deux cars afin d'effectuer une sortie raquette :

- le 15/01 la classe de Mme Monnier.
- le 2/01 la classe de M. Maisonneuve
- le 29/01 la classe de M. Neuville
- le 05/02 la classe de M. Batigne

La mairie reporte sa subvention de deux bus sur une partie des frais engendrés par les forfaits et la location du matériel pour ces sorties.

Courseton : 9 avril

Année olympique : Nous présentons un sport par semaine (32 sports olympiques) aux élèves soit avec une petite pratique soit par vidéo.

Une olympiade sera organisée du 17 au 21 juin avec cérémonie d'ouverture, drapeaux, compétitions.

3) Actions culturelles / PEAC

Animations et sorties scolaires :

Animations Arche Agglo sur différents thèmes : la vie des rivières, les espèces protégées espace d'un milieu, risque inondation cycle3.

Spectacle au train Théâtre de portes les Valence : le 28 novembre pour les deux classes de CE1 et le 26/03/2024 pour les deux classes de CE2 et les deux classes de CP.

Spectacle Saint Marcel les Valence : les deux classes de CE1 le 14 mai au matin.

Projet avec une correspondance avec des personnes âgées avec la maison Reverdy.

PEAC : (parcours éducation artistique et culturelle)

Cette année nous allons travailler avec une artiste pour une création sonore autour d'un livre avec Leslie Morrier.

Restitution devant les parents au mois de juin.

Festival du livre : Du 27/11/2023 au 01/12/2023

4) MJC des 2 rives

Le centre de loisir renouvelle son intervention le mardi et jeudi soir de 16h30 à 18h00 : aide aux devoirs et une activité artistique par période.

A ce jour peu d'enfants inscrits, nous n'avons pas finalisé encore les inscriptions.

Le papier pour l'inscription a été donné le 29/09/2023.

Un point sera fait sur l'inscription le 20/10/2023

5) Bibliothèque du village.

5 classes iront à la bibliothèque une fois par mois pour un prêt de livres les mardis.

6) Photos de classe.

Nouveau photographe, commande exclusive par Internet.

Elle a eu lieu le vendredi 6 octobre, les commandes se font exclusivement sur internet jusqu'au 17 novembre dernier délai.

7) Divers :

Augmenter le débit internet dans le bâtiment beige

Mairie : un nouveau système qui devrait grandement améliorer le débit sera installé très bientôt.

Cantine

Rappel mairie : pas de sortie ou d'entrée d'élèves entre 11h30 et 13h30

FCPE : les classes de CM2 ont très peu de temps pour manger.

Mairie : Les CP en début d'année prennent beaucoup de temps pour manger, c'est mieux maintenant. Les 2 classes de CM2 tournent pour que ce ne soit pas toujours la même en dernier.

FCPE : autoriser la collation à la garderie du matin pour les enfants qui arrivent très tôt.

Mairie : ce sera discuté avec les agents.

FCPE : remercie la mairie pour les travaux effectués suite aux fuites d'eau dans les plafonds.

Mairie : la réfection du toit du bâtiment bio est toujours à l'ordre du jour, mais pas encore programmée.

FCPE : Serait-il envisageable d'avoir un intervenant extérieur en anglais ?

Enseignants : trop cher. Il est vrai que nous n'en faisons pas forcément assez, mais les programmes dans tous les domaines sont très chargés et nous courons après le temps.

FCPE : le projet programmation avec l'école des Isards a été validé pour les CM1-CM2

Mairie : le Conseil Municipal des Enfants ne sera pas mis en place cette année car il n'y a pas eu assez de candidats.

La séance est levée à 19h32.

Le président : M. Pizieux

La secrétaire : Me Joblot